
PREFECTURE DU VAR

CABINET DU PREFET

MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES
DU DEPARTEMENT DU VAR

MESSAGE D'INFORMATION : VIGILANCE METEOROLOGIQUE "JAUNE AVEC SITUATION METEOROLOGIQUE A SURVEILLER"

Département du Var Vendredi 26 octobre 2012 :

Des cellules pluvieuses et orageuses, remontées de la Méditerranée, ont atteint le Var aujourd'hui. Attention aux cumuls qui peuvent être forts en l'espace de quelques heures, comme cela s'est produit en début d'après-midi dans le secteur de Toulon. Il peuvent être de l'ordre de 30 à 50 litres par m² sur le nord du département, de 60 à 80 litres au m² sur la moitié sud du Var, allant même jusqu'à 100 à 120 litres au m² sur le littoral, entre la Ciotat et Porquerolles. Le vent de Sud Est à Est souffle modérément, de 20 à 40 km/h, mais attention aux fortes rafales d'orage.

CET EPISODE ORAGEUX VA DURER JUSQU'EN FIN DE NUIT.

ETAT DES ROUTES :

Suite aux intempéries de ce début d'après-midi qui se sont abattues sur le Sud Ouest du Département, plusieurs routes départementales connaissant actuellement des problèmes de viabilité :

Sur le territoire du Pôle Provence Méditerranée Ouest :

- RD 98 PR1 au PR2 commune de La Garde fermée à la circulation entre le carrefour des 4 chemins et le carrefour giratoire de l'université.
- RD 206 PR0 à PR3 commune d'Ollioules circulation très difficile entre le carrefour de l'échangeur A50 et le carrefour giratoire RD26/RD11/RD206 .

Sur le territoire du Pôle Provence Méditerranée Est :

- RD 17 liaison Le Cannet-des-Maures - Le Thoronet, fermée à la circulation pour cause inondation.
- RD 14 PR 5 au PR 7 sortie de la commune de Pierrefeu (lieu-dit de la Joselette), circulation difficile.
- RD 97 au PR21+500 commune de Cuers (lieu-dit du Pas du Redon), alternat de la circulation.
- RD 554 au PR91 commune de Sollies-Toucas (lieu-dit de la Guiranne), circulation difficile.

CONSEILS :

Compte-tenu de cette situation, la préfecture du Var incite les communes à observer une vigilance particulière sur l'ensemble du département.

Il est recommandé aux automobilistes, avant d'entreprendre des déplacements, de se renseigner et d'être très prudent.

Ne vous engagez pas sur une route inondée.

Respectez bien la signalisation temporaire mise en place.

PREFECTURE DU VAR

Sous les orages, si les conditions de circulation deviennent trop délicates, ne pas hésiter à cesser sa progression en essayant de se mettre à l'abri avant de reprendre sa route.

Nous vous tiendrons informés de toute évolution défavorable de la situation.

Toulon, le 26 octobre 2012.
La Sous-Préfète,
Directrice de Cabinet,

Nathalie BAKHACHE